

# Ateliers « être administrateur.trice d'un centre social »

## formation inter centres

Connaître et comprendre quelles sont les fonctions d'administrateur.trice de centre social doit permettre de mieux situer son action dans le portage politique du projet, son pilotage et sa mise en œuvre.

Nous vous proposons cette année des ateliers inter-centres sous forme de 2 modules en soirée.

Le lieu sera déterminé en fonction des participant.e.s.

### Public

Administrateur.trice.s de centre social nouvellement élu.e.s ou souhaitant se présenter

**Pré-requis :** relatif au public concerné

### Objectifs

- Comprendre le fonctionnement associatif dans sa double dimension, institutionnelle (politique) et organisationnelle (technique)
- Comprendre l'environnement du centre social, son projet et le cadre institutionnel qui régit son fonctionnement
- Se situer dans sa fonction d'administrateur.trice de centre social

### Contenu

- **Le rôle politique du CA :** du statut d'habitant.e au statut d'administrateur.trice, la place de l'administrateur.trice
- **Repères de la vie associative :** la loi 1901, les statuts du centre social, les responsabilités, le rôle et la place de l'administrateur.trice, le fonctionnement des instances, les fonctions de président.e, trésorier.ière et secrétaire
- **La coopération entre administrateur.trice.s et salarié.e.s :** la fonction employeur, les responsabilités, droits et devoirs de l'employeur, l'articulation des fonctions de chacun, administrateur.trice.s et salarié.e.s, président.e et directeur.trice, la délégation

### Méthode Pedagogique

Ateliers privilégiant les échanges à partir de l'expérience des participant.e.s

### Intervenant

Délégué.e et chargé.e de mission de l'UCS 13

→ **S'inscrire**

**Durée : 2 modules en soirée**

**Dates et lieu : 2 sessions au choix :**

**9 février et 9 mars 2021 ou 5 octobre et 9 novembre 2021**

**Lieu en fonction des participant.e.s**

**Tarif par participant.e : Gratuit pour les adhérent.e.s**